

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 78 (1952)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SECTION DE LA S. I. A.

Rapport du président

sur l'activité de la Société et de son Comité
durant l'exercice du 30 mars 1951 au 28 mars 1952

L'exercice écoulé s'est déroulé tout entier sous le signe de la 62^e Assemblée générale de la S. I. A., qui eut lieu du 5 au 7 octobre 1951, à Lausanne. Celle-ci eut un plein succès, grâce au dévouement de son comité d'organisation, à la grande compétence de son président, M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, ainsi qu'à l'aide substantielle accordée par nos autorités cantonales et communales et par les industries et entreprises du canton de Vaud. Nous leur exprimons encore, ici, toute notre gratitude pour l'intérêt qu'elles ont ainsi manifesté à l'égard de la S. I. A. Le choix de la date, proposée par l'Association des Intérêts de Lausanne, se révéla très judicieux et le beau temps permit d'assurer également le succès financier de cette manifestation, ce qui nous permit, à notre tour, d'affecter une partie du bénéfice qui s'ensuivit à un don au Fonds cantonal des Arts.

Comme l'année précédente, la part de l'activité de votre Comité dévolue aux questions relatives à l'organisation professionnelle a pris une importance toujours plus grande et nos relations avec les autorités et avec les autres organisations s'en sont trouvées accrues, ce dont nous devons nous féliciter.

Le Comité central nous a exposé ses préoccupations lors des trois conférences des présidents. Il nous a consulté à diverses reprises, en particulier lors du départ de M. Tschumi du Comité central, et a accepté de proposer son remplacement par M. Maurice Cosandey. De même il a désigné, sur notre proposition, M. Marc Renaud pour faire partie de la Commission centrale pour l'étude du rôle social de l'ingénieur dans l'industrie, M. Alfred Breguet pour faire partie de la Commission permanente du tarif d'honoraires des ingénieurs, ainsi que M. Jean Perrelet pour faire partie de la Commission permanente du tarif d'honoraires des architectes. Signalons que l'année 1951 a vu la réalisation de l'accord sur le Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens, et l'entrée en vigueur des nouvelles Normes sur les honoraires des architectes et des ingénieurs.

Nous avons délégué tour à tour l'un de nos membres aux assemblées générales des sections romandes, de l'A³E²P.L. et de la G. E. P., avec lesquelles nous entretenons, comme par le passé, les meilleures relations. Qu'il nous soit permis, en passant, de féliciter la section de Fribourg pour l'organisation de la Journée des sections romandes, qui eut lieu en Gruyère, le 5 juin 1951, et dont le programme bien équilibré a pleinement satisfait les nombreux participants.

Nous avons également été représentés lors de l'installation des professeurs ordinaires à l'Université, ainsi qu'aux principales manifestations de la Société académique vaudoise.

Il en fut de même lors des assemblées générales du *Bulletin technique*, de la série de Prix, de la Fédération vaudoise des entrepreneurs et des Groupements patronaux vaudois.

Nous avons encore proposé les nominations suivantes, qui ont été acceptées : M. W. Vetter, architecte, pour représenter la S. V. I. A. à la Commission consultative cantonale pour l'étude du problème du logement ; MM. Claude Jaccottet et Charles Légeret, architectes, comme experts aux examens de

fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment ; M. Roland Gonin, architecte, pour remplacer M. Quillet au Cours d'esquisse de 4^e année à l'Ecole complémentaire professionnelle.

Votre Comité a tenu 20 séances, dont 12 avec le Comité d'organisation de la 62^e Assemblée générale. A part les questions déjà citées, il a examiné la question de l'admission d'architectes et d'ingénieurs non diplômés et celle de l'affiliation de la S. V. I. A. à d'autres sociétés ; à la demande de deux de nos membres, cette dernière question vous sera soumise lors d'une prochaine assemblée générale convoquée à cet effet.

Le Comité a étudié la norme 101 sur les concours d'architecture, le Code de l'architecte, la liste des architectes établis à Lausanne, la réclame faite par des architectes membres de la S. I. A. Il est intervenu lors de mises à l'enquête non conformes à la loi, lors du concours de Couvet et lors de la révision de la loi cantonale sur le travail.

Il a été consulté sur la valeur de diplômes délivrés ; sur diverses questions touchant au tarif des honoraires d'ingénieurs et d'architectes, sur les classes de traitements d'architectes diplômés ou non, à l'Etat, ainsi que sur les possibilités pour des apprentis de devenir architectes.

Il a engagé une action de propagande par la voie de la presse, en publiant des articles et en obtenant la publication dans les journaux des principales conférences organisées par nos sociétés. Mentionnons dans ce domaine la remarquable conférence qu'a donné M. P. Quillet, sur la profession d'architecte, sous les auspices de la Ligue vaudoise.

Cette brève énumération vous permettra de juger de l'ampleur toujours accrue des tâches assurées par votre Comité. Or le moment est venu d'attirer votre attention sur le point suivant. Nos statuts prévoient que les membres du Comité ne reçoivent aucune rémunération. Cette clause est parfaitement justifiée lorsque l'importance des tâches à accomplir se situe dans des limites raisonnables. Je propose qu'une commission soit constituée, pour déterminer si c'est encore le cas et sinon pour envisager des mesures propres à y remédier.

Au cours de l'année, les conférences et visites suivantes ont été organisées :

Le 14 avril 1951 : Course à Montcherand pour la visite de la centrale électrique de la Compagnie des Forces de Joux, précédée de deux exposés, l'un par M. Dénéréaz sur le « Projet de loi sur la réorganisation de l'économie électrique vaudoise », l'autre par M. Paschoud, sur le « Problème de l'utilisation rationnelle de l'Orbe ». Organisée par l'A³E²P.L.

Le 13 juin 1951 : Causerie avec démonstration, donnée par le professeur Juillard, sur la télévision, organisée par l'E. P. U. L.

Le 8 novembre 1951 : Visite de la nouvelle Ecole d'agriculture de Grange-Verney, à Moudon, organisée par la S. V. I. A.

Le 15 décembre 1951 : Conférence de MM. Bachmann et Foretay, sur « Les câbles d'acier et conducteurs électriques aériens », organisée à l'E. P. U. L. à l'occasion de la 679^e journée de l'Association suisse pour l'essai des matériaux.

Le 18 janvier 1952 : Conférence du professeur Charles Haenny, sur « Industrie et énergie nucléaires », organisée par la G. E. P.

Le 1^{er} février 1952 : Conférence de M. Paul Huguenin, ingénieur, sur « Le rôle social de l'ingénieur », organisée par la S. V. I. A.

Le 15 février 1952 : Conférence du professeur Edouard Poldini, sur « La prospection des sous-sols », organisée par l'A³E²P.L.

Le 29 février 1952 : Conférence du professeur Robert Mercier, sur « Quelques aspects des ultra-sons », organisée par la G. E. P.

Le 18 mars 1952 : Conférence du professeur Alfred Stucky, sur « Les nouveaux aménagements hydroélectriques en Suisse romande : Châtelot, Mauvoisin, Grande-Dixence », organisée par l'A³E²P.L.

Nos vifs remerciements vont aux conférenciers, ainsi qu'aux sociétés amies pour la part de leur activité consacrée à nos membres.

Une assemblée générale de la S. V. I. A. eut lieu le 20 août

1951, pour l'élection d'un membre du Comité, en remplacement de notre très regretté secrétaire, M. François Roessinger, décédé lors d'un accident en montagne.

Il y eut également deux assemblées des délégués, l'une le 7 avril à Bâle, et l'autre le 5 octobre à Lausanne.

L'effectif de notre société est en augmentation; il s'élève actuellement à 369 membres, sans compter les 6 demandes actuellement en mains du Comité central. Nous avons enregistré 5 décès, 5 démissions et 3 transferts. En revanche, il y eut 22 admissions et 3 transferts en provenance d'autres sections. Les membres décédés sont MM. *Walter Baumann*, architecte; *Marc Lorétan*, ingénieur; *Louis de Vallière*, ingénieur; *Edouard Chastellain*, ingénieur; *François Roessinger*, ingénieur.

Nous gardons le souvenir de ces très regrettés collègues, dont la plupart eurent une activité importante dans notre société.

L'augmentation réjouissante du nombre de nos membres est encore loin d'atteindre les proportions nécessaires pour donner tout leur poids à nos représentations. Il est utile de se souvenir que notre société représente officiellement les professions d'ingénieur et d'architecte dans le canton et que celui-ci compte environ deux cents ingénieurs et architectes qui ne sont pas des nôtres. Nous serions reconnaissants aux associations d'anciens élèves de l'aide qu'elles pourraient nous apporter dans ce domaine.

La conscience des valeurs que nous représentons, l'affirmation de celles-ci vis-à-vis de notre entourage et la volonté de les mettre au service de la communauté, ne peuvent être que salutaires à un esprit de corps, qu'il est possible de discerner et souhaitable de renforcer dans nos professions. Il est nécessaire aussi que nous entretenions des rapports plus étroits avec les représentants des autres professions libérales du canton, pour faire valoir nos intérêts communs. Un premier contact a été établi dans ce domaine lors de la révision de la loi cantonale sur le travail, récemment adoptée par le Grand Conseil.

Il est intéressant de constater qu'au moment où l'on reconnaît une architecture et une technique spécifiquement suisses, nos professions voient enfin admettre les critères qu'elles se sont imposés pour le maintien et le prestige de nos vocations, tout d'abord au sein même de nos organisations et ensuite par les autorités constituées.

Pour citer quelques exemples, les études du Groupe des architectes ont été à l'origine de la révision du Règlement sur les concours d'architecture. Ses efforts ont d'autre part abouti à la réglementation de la profession sur le plan cantonal. Sur l'initiative du Groupe d'étude des ingénieurs, une action pour l'étude des questions sociales a été entreprise par le Comité central.

Quelles meilleures preuves donner, pour justifier l'existence de notre société, qui n'est et ne peut être que le porte-parole des généreuses initiatives de ses membres? Nous ne saurions donner une autre réponse à ceux qui trouvent le rôle de la S. I. A. encore insuffisant, qu'en les priant instamment de nous prêter leur aide. Par exemple, en prenant une part active aux délibérations de nos groupes, en acceptant de faire partie de nos comités, commissions et délégations et amenant de nouveaux membres à notre société.

En terminant, je tiens à souligner l'important travail effectué par les groupes, commissions et délégations, par les membres du Comité d'organisation de la 62^e Assemblée générale et par ceux du Comité de la S. V. I. A. Je remercie tout particulièrement notre vice-président, M. *Vittoz*, et M. *Boy de la Tour*, dont les mandats se terminent aujourd'hui.

A l'expiration de mon propre mandat, je vous remercie de m'en avoir confié la charge. Je vous la remets, très consciemment de mon insuffisance à en remplir certaines conditions. J'ai fait de mon mieux pour répondre aux autres.

Lausanne, le 28 mars 1952.

Le président : R. LOUP.

* * *

Le comité de la section vaudoise de la S. I. A. est constitué comme suit :

Président : Maurice Burdet, ing., Le Roc, Bd Paderewski, Vevey.

Secrétaire : André Gardel, ing., 13, av. Warnery, Lausanne.

Caissier : Jean-Louis Merz, ing., 1, rue du Tunnel, Lausanne.

Membres : Paul Dumartheray, arch., 3, rue Neuve, Lausanne.

Frédéric Brugger, arch., 17, rue Haldimand, Lausanne.

Jean-E. Dubochet, ingénieur, Lausanne.

René Gonin, arch., 2, Caroline, Lausanne.

Toute correspondance est à adresser au président.

BIBLIOGRAPHIE

Veröffentlichungen des Instituts für Erdmessung

Publication n° 12. — *Beiträge zur astronomischen Geodäsie*. Bamberg, Bamberger Verlagshaus Meisenbach & Co., 1950. — Un volume 15 × 21 cm, 166 pages, fig. Cette publication contient trois études et une annexe :

1. *Die Verbesserung der Sternörter für eine Neureduktion älterer Azimut- und Längenbestimmungen*, par *Hans-Ulrich Sandig*.

Les déterminations d'azimuts et de longitudes effectuées au XIX^e siècle sont souvent, malgré une bonne précision des mesures, entachées d'erreurs systématiques ayant leur origine dans les données des catalogues d'étoiles utilisés pour ces calculs. Depuis 1935, le calcul de la position des étoiles est basé sur le FK3 (Dritter Fundamentalkatalog) et il s'agit par conséquent de ramener les anciennes données à celui-ci. Il y a lieu d'envisager quatre genres de corrections :

- Calcul des positions moyennes dans le système FK3.
- Calcul des positions apparentes en utilisant les constantes de Newcomb.
- Calcul des termes à courte période de la nutation.
- Calcul de l'influence du déplacement des pôles dans la mesure du possible.

Deux exemples numériques illustrent la méthode développée.

2. *Zur Anwendung des Ausgleichungsverfahrens von Tschebyschef*, par *Helmut Wolf*.

Lorsqu'il s'agit de déterminer une courbe d'équation $y = f(x)$ passant aussi bien que possible par un certain nombre de points (x_i, y_i) observés, on peut appliquer la méthode des moindres carrés qui se base essentiellement sur un développement de la fonction en une série de puissances croissantes de la variable indépendante x . Mais on peut aussi la développer suivant les fonctions sphériques de Legendre ou les polynômes de Tschebyschef. Cette dernière a notamment l'avantage de rendre les calculs numériques plus simples tout en garantissant une précision suffisante.

3. *Über die gravimetrische und astronomische Bestimmung von Lotabweichungen und ihre Auswirkung auf trigonometrische Netze*, par *Joseph Hopmann*.

Dans la première partie, l'auteur essaie de calculer, avec la formule de Stokes, la déviation absolue de la verticale pour Potsdam, en utilisant les anomalies gravimétriques